



No de résolution
ou annotation

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE BURY**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE du Conseil municipal de Bury, tenue le **lundi 11 novembre 2024, à 18 h 00** au bureau municipal sis au 528, rue Main à Bury, à laquelle sont présents les conseillers Karrie Parent, Vanessa Chapman, Samantha Hartwell, Russell Perkins et Marc Bilodeau tous membres dudit Conseil ayant dûment été convoqué et formant quorum sous la présidence du maire Denis Savage, selon les dispositions du Code Municipal.

Le conseiller Corey Strapps est absent.

La directrice générale / greffière-trésorière, madame Louise Brière, ainsi que la greffière-trésorière adjointe madame Julie Gervais, sont présentes.

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance extraordinaire**
- 2. Mesure disciplinaire**
- 3. Période de questions**
- 4. Levée de l'assemblée.**

1. Ouverture de la séance extraordinaire

Vérification du quorum, mot de bienvenue, il est 18 :05.

2. Mesure disciplinaire

ATTENDU QUE l'employé portant le matricule 32-0024 doit apporter des correctifs à ses méthodes de travail ;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Vanessa Chapman,
APPUYÉ PAR la conseillère Samantha Hartwell,

ET RÉSOLU que le Conseil municipal donne instruction à la directrice générale de convoquer l'employé portant le matricule 32-0024 afin de lui remettre un avis disciplinaire faisant état des méthodes de travail inacceptable.

Le vote est demandé
3 POUR
2 CONTRE

ADOPTÉ MAJORITAIREMENT

3. Période de Questions

Aucunes questions

7. Levée de l'assemblée

La conseillère Samantha Hartwell propose la levée de l'assemblée, il est 18h07

2024-11-206

2024-11-207



No de résolution
ou annotation

Signé ce 12 novembre 2024.

Denis Savage
Maire

Louise Brière
Directrice générale et greffière-trésorière